

COMPTES MUNICIPAUX 2009

Avant les effets de la crise et de très gros investissements

Comptes 2009: de bonnes surprises particulièrement bienvenues

Rigueur et transparence: tels sont, en matière financière, les mots d'ordre appliqués à la lettre par l'administration aussi bien que par les autorités. **Résultats:** des indicateurs financiers bons à très bons, un porte-monnaie communal en pleine santé et un électorat parfaitement informé de la situation. Laquelle est rassurante, à la veille de très gros investissements, qui s'ajouteront aux effets prévisibles de la crise. L'assemblée municipale du 7 juin en parlera.

Avec un excédent de revenus de 637'000 francs, le compte municipal de fonctionnement présente pour 2009 une amélioration de 452'000 francs par rapport aux prévisions budgétaires. Une bonne «surprise» due essentiellement à une maîtrise parfaite des charges et à des revenus supplémentaires de l'impôt.



Transparence !

«Le Conseil municipal tient à jouer la carte de la transparence et de la clarté. Aussi présentera-t-il, à l'assemblée municipale du 7 juin, des comptes reflétant très exactement la situation. Plutôt que d'effectuer des dépréciations supplémentaires ou autres provisions, l'exécutif publie le résultat effectif réel de l'exercice», souligne Thierry Egger, administrateur des finances.

Indicateurs réjouissants

Dans son rapport détaillé, qui sera présenté au législatif, l'administrateur des finances énumère, chiffres des derniers exercices à l'appui, les principaux indicateurs financiers qui révèlent l'état de santé des finances communales. A commencer par le degré d'autofinancement (autofinancement en pour-cent de l'investissement net), qui a atteint 131,83 % l'an dernier et une moyenne de 189,5 sur les 4 dernières années. Or une valeur de plus de 100 % est qualifiée à Berne de très bonne.

La quotité d'autofinancement (autofinancement en pour-cent des revenus) n'est pas moins rassurante: 18 % en 2009, 19,8 % en moyenne du quinquennat, alors qu'une valeur de 14 à 18 % est qualifiée de bonne par les autorités de surveillance.

Enfin, et pour ne s'arrêter qu'aux indicateurs les plus significatifs, la quotité de la charge des intérêts (intérêts nets en pour cent des revenus) était de 0,31 % l'an dernier et de 0,42 % en moyenne quinquennal. Au-dessous de 1 % cette charge est considérée comme faible et symptomatique d'une très bonne santé financière.

Attention à la crise...

La belle santé des finances communales est d'autant plus appréciable que la localité s'apprête à consentir de très gros investissements, avec la réfection du complexe des Prés 5, celle de la rue éponyme, la viabilisation de Fin-des-Crêts Ouest, la

séparation des eaux claires parasites le long de la rue de la gare à Sombeval en particulier.

L'augmentation de fortune enregistrée fin 2009 est donc très bienvenue. Et Thierry Egger de souligner: *«Ainsi la commune est-elle mieux armée pour supporter les effets de la crise économique, lesquels se feront sentir en 2010 et 2011. Il faut s'attendre à des diminution sensibles de rentrées fiscales, spécialement dans l'impôt des personnes morales.»*

Investissement reporté

Au compte des investissements, le caissier souligne que les différences constatées par rapport au budget s'expliquent facilement et là aussi, les chiffres globaux ont été bien respectés. Les écarts sont dus à des travaux retardés (rue de l'Envers) ou des répartitions différentes entre les exercices 2008 et 2009. A relever, ainsi que cela l'a déjà été en cours d'année dernière, que la multiplication des études nécessaires, sur le complexe rue des Prés 5, a retardé le lancement des travaux et donc certaines dépenses y relatives. /cm-de

Les écarts expliqués

Tous les écarts, par rapport au budget, sont expliqués précisément dans le rapport préliminaire de l'administration des finances. Arrêtons-nous aux plus importants uniquement, à commencer par la rubrique des déchets, où l'introduction de la tournée verte, non prévue au budget, induit un dépassement de 23'000 francs.

Au chapitre des rentrées fiscales, toujours difficiles à prévoir, on relèvera que l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques est supérieur de quelque 230'000 francs aux attentes, tandis que l'impôt à la source est inférieur de 180'000 francs, suite à la modification de la clef de répartition imposée rétroactivement par le canton; rappelons que ce dernier ne rétrocède plus qu'un tiers des rentrées aux communes, alors qu'il leur en versait la moitié jusqu'à fin 2008.

La provision pour créances fiscales en péril s'est par contre révélée trop haute puisque, bonne surprise, les impôts ont été mieux payés qu'on ne pouvait s'y attendre.

Au chapitre de l'approvisionnement en eau et de l'école secondaire, on a enregistré des surprises positives également, lorsque les syndicats ad hoc ont bouclé leurs comptes, eux qui avaient fait montre de prudence dans leurs prévisions.

Enfin, les charges nettes des intérêts sont inférieures de 60'000 francs aux prévisions budgétaires, la commune ayant pu profiter de ses liquidités pour amortir des emprunts pour un million de francs. /cm-de